

L'ÉCHO

DU

MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

UN CHATEAU HANTÉ

Il s'agit bien, en effet, d'un château hanté... Un de plus! diront nos lecteurs, et ils s'étonneront peut-être que nous donnions la première place aujourd'hui à des phénomènes dont nous reléguons d'ordinaire — tant ils sont communs — la relation dans les *Cà et là*...

Expliquons donc tout d'abord le pourquoi de l'intérêt très particulier, selon nous, qui s'attache aux faits dont nous allons parler.

Les « maisons hantées » qu'il nous a été donné jusqu'ici d'étudier, par nous-même ou par nos collaborateurs,

ne présentaient pas toutes... comment dirai-je !... la même forme de hantise. Dans les unes on entendait des bruits ; dans les autres, on constatait des bris ou des déplacements d'objets ; dans celles-ci des spectres apparaissaient ; dans celles-là des pierres étaient projetées sans qu'on pût déterminer d'où elles venaient...

Mais si les phénomènes étaient variés, ils semblaient toujours être liés à une même cause : la présence dans le lieu « hanté » d'un ou de plusieurs médiums.

À la maison d'Yseures, par exemple, les phéno-

mènes cessèrent de se produire quand on éloigna Renée Sabourault, la fillette qui, dans la suite, servit de sujet à tant d'intéressantes expériences. Au moulin du Perbet, les phénomènes disparurent de même quand on éloigna les deux enfants du meunier, et se reproduisirent, avec moins d'intensité il est vrai, à l'endroit où l'on avait conduit ces deux enfants.

On peut dire que la relation de cause à effet est constante entre la présence des médiums et la production des phénomènes.

De ce point acquis, nous avons tiré diverses conséquences ; nous avons même essayé d'en déduire une sorte de théorie provisoire de la « hantise »...

Or, ce qui s'est

passé dans le château qui fait l'objet de cet article, le château de la Commanderie, situé près de Villefranche, dans le département de Loir-et-Cher, détruit toutes nos hypothèses.

À la Commanderie, comme on va le voir, les phénomènes paraissent absolument indépendants de la présence d'un médium.

La Commanderie est un ancien château-fort, dont nous ignorons l'histoire exacte, et qui, au moment de la Révolution, était habité par des moines, appelés les Commandeurs.

Une légende prétend que les moines, avant



Le château de la Commanderie à Villefranche-sur-Cher

d'abandonner ce château, où ils espéraient revenir après la tourmente, avaient enfoui des trésors dans le cimetière qui s'étendait au pied des murailles et qui, depuis une soixantaine d'années, a été transformé en un champ de vigne. Rien jusqu'à présent n'est venu démontrer que la légende contenait une part de vérité. Les fouilles que les différents propriétaires ont faites depuis cent ans sont restées toutes sans résultat...

Faut-il, comme on le croit dans le pays, penser que les phénomènes actuels sont dus aux âmes des moines qui reviennent voir si leur trésor est toujours à sa place? L'explication peut fournir le thème d'un joli conte fantastique. On nous pardonnera de ne pas y voir autre chose.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, ces phénomènes, on ne les aurait jamais connus, si un curieux procès qui s'est, tout dernièrement, plaidé à Romorantin, n'avait éveillé la curiosité d'un de nos amis, qui a bien voulu nous fournir les éléments de cette étude.

Ce procès avait pour point de départ une cause des plus vulgaires. Le locataire de la Commanderie M. de G... demandait au propriétaire la résiliation de son bail, en se fondant sur ce fait que l'eau de la propriété était de mauvaise qualité.

Or, au cours des débats, auxquels, par hasard assistait notre ami, l'avocat du propriétaire insinua que la raison alléguée par le locataire était un prétexte et que la vraie raison de son désir de quitter la Commanderie était la peur qu'il avait des « revivants ».

Comme on peut le croire, l'avocat ne se fit pas faute, en toute courtoisie d'ailleurs, de plaisanter M. de G... sur cette « phobie » renouvelée du moyen âge, et que la science moderne a jusqu'à présent oublié de cataloguer...

Mais l'allusion avait, comme on dit, mis la puce à l'oreille de notre ami. Il fit son enquête, et cette enquête lui permit de recueillir les renseignements que voici.

En février dernier, Mme de G..., dont l'attention avait été attirée par les aboiements d'un de ses chiens, aperçut un pauvre qui cherchait à se dissimuler derrière un arbre. Elle s'approcha du malheureux et, émue de pitié, lui fit donner à boire et à manger.

Elle lui demanda ensuite comment il avait pénétré dans la propriété, dont toutes les portes étaient fermées. Il ne put le dire et devint soudain muet à toutes les questions qu'on lui posait. Ce fut le commencement des « apparitions ».

Le soir du même jour, M. de G... lisait dans sa chambre, où il se trouvait avec sa femme. Tout à coup une porte s'ouvre, Mme de G..., demande : « Qui est là ? ». Pas de réponse. M. de G... se précipite dans la pièce voisine et ne voit personne. Pensant que c'est le mendiant qui s'est introduit dans la maison, il commence une battue en règle. Tout est en ordre. Les portes donnant sur le dehors sont fermées à clef.

Trois ou quatre jours plus tard, M. de G... se trouvait seul dans la salle à manger. De nouveau, une porte s'ouvre soudain. Il se précipite et ne voit rien, ni personne...

Le lendemain, au matin, à l'heure où l'on vient du bourg apporter le pain, M. et Mme de G... aperçoivent un homme dans le jardin. Croyant que c'est le garçon boulanger, M. de G... envoie une bonne à sa rencontre. Or, avant que la bonne ait eu le temps de le rejoindre, cet homme qui était vêtu de noir disparut, sans qu'on pût deviner comment. Les femmes de charge qui se trouvaient près de la grille d'entrée n'avaient vu entrer ni sortir qui que ce fût. La propriété est entourée de murs.

Une nuit, une table qui se trouvait dans la chambre à coucher de M. de G... se mit à danser pendant deux ou trois minutes.

D'autres fois, ce furent des bruits, le bruit d'un marteau frappant sur une enclume ou le bruit d'une scie coupant du bois...

A la fin du mois d'août, on entendit dans une chambre des cris, des jurons...

Les chiens, qui sont de bons chiens de garde, sont pris, à certains moments, d'une véritable épouvante. Ils reculent en montrant les dents, comme s'ils avaient devant eux un ennemi menaçant et invisible...

Tels sont les faits.

La première pensée de notre ami, procédant par analogie, avait été de rechercher quelle était la personne dont la présence coïncidait avec les phénomènes.

M. et Mme de G... habitent avec deux bonnes. Le champ des recherches était restreint.

Il pouvait se faire que les deux bonnes fussent les médiums. Il fallut renoncer à cette hypothèse. Les phénomènes se produisirent plusieurs fois alors que l'une des bonnes seulement était présente. Ils se produisirent également lorsque cette bonne fut remplacée.

Il ne fallait pas davantage supposer que le médium fût Mme de G... ou son mari. L'enquête, en effet, permit d'établir que des phénomènes, analogues à ceux que nous venons de signaler, s'étaient produits pendant le séjour de précédents locataires...

L'explication des faits par le fluide des médiums, même s'il était constaté que l'un des habitants actuels de la Commanderie est doué de facultés médianimiques, serait inapplicable en la circonstance.

Dans les « maisons hantées » où il est prouvé que les faits sont liés à la présence d'un médium, cette présence, si elle est une condition nécessaire, n'est pas une condition suffisante.

En outre de la *présence*, on constate la *proximité* du médium. Or, à la Commanderie, dans le cas notamment de l'apparition du mendiant, cette dernière condition, même si on supposait prouvée la présence d'un médium parmi les habitants du château, n'était pas remplie, car l'apparition se produisit, comme on l'a vu, hors de la maison et à une grande distance.

Il faut donc, si les faits que nous venons de relater sont exacts — et les témoignages recueillis permettent difficilement d'en douter — renoncer, au moins en ce qui les concerne, aux hypothèses dont nous nous étions contentés jusqu'à ce jour.

Mais si nos hypothèses ne s'ajustent pas à ces faits, existe-t-il d'autres hypothèses que l'on puisse leur adapter?... C'est une question que je pose, et je convie nos lecteurs à chercher la réponse avec nous.

GASTON MERY.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*. * Le Merveilleux et le mariage du Roi d'Espagne. La légende de Mouriscot.

Le merveilleux fleurit autour de ce mariage du jeune Roi-Charmant, comme si toutes les fées avaient voulu mettre leur cadeau dans la corbeille. Peut-être se rappelle-t-on la belle histoire de la bohémienne

centenaire et du dinar d'or des Al-Moravides, qui devait se retrouver au bracelet de la princesse élue ? La villa même où le Roi fait sa cour à la charmante princesse E a sa légende. La voici, telle que le baron Pawel-Rammingen, époux morganatique de la princesse de Hanovre, la racontait au Roi, l'autre matin, après déjeuner, pendant que les princesses étaient allées mettre leurs manteaux d'automobile. (Et le bien informé correspondant du *Figaro*, M. Jules Aubert, peut attester la vérité de ces détails.)

Le Roi, admirant le paysage, posait quelques questions au baron sur Mouriscot et son lac.

— Cette maison et ce lac ont leur légende, dit M. de Pawel-Rammingen. Lorsque M. Bellairs acheta Mouriscot, il y a quelque trente ans, le propriétaire lui dit : — « Ah ! monsieur, vous ne savez pas ce que vous achetez ; cette maison est la maison du bon Dieu. »

Jadis, à l'endroit où se trouve le lac, s'élevait un village, habité par de méchantes gens. Un pauvre étranger vint un jour y demander l'hospitalité. Mais il fut rebuté par tous et chassé du seuil de chaque maison. Cette âpreté ne prédestinait-elle pas bien l'endroit à devenir une station balnéaire ? Enfin, sortant du village, l'étranger frappa à la porte de cette maison-ci, qui était la pauvre demeure d'une veuve charitable.

Elle s'empressa de l'accueillir, lava elle-même les pieds poudreux du pèlerin et lui offrit le lait, le pain et les fruits qui formaient son menu modeste.

Lorsque l'étranger se sépara de son hôtesse pour prendre du repos, il lui recommanda de ne point s'inquiéter et de ne pas regarder par la fenêtre avant le jour, quoi qu'elle entendit. La veuve, très impressionnée par l'air majestueux et l'accent solennel du pèlerin, passa la nuit en prières. Elle entendit, en effet, un vacarme affreux, comme d'un grand orage et de cris désespérés, mais se garda bien de regarder par la fenêtre.

Vers le matin, le pas de l'hôte fit crier les marches du vieil escalier. Entr'ouvrant sa porte, la veuve le vit qui descendait. La nuit était sombre encore, mais une sorte de clarté semblait émaner du pèlerin mystérieux et lui permettait de se conduire. Arrivé sur le degré, il tourna la tête, rencontra les yeux de la veuve et lui sourit, en faisant un geste de bénédiction ; puis il s'éloigna.

Courant alors à sa fenêtre, la veuve vit avec épouvante que le village avait disparu. A sa place, un lac étendait ses eaux, tout avait été englouti, les méchantes gens et leurs maisons.

Cette légende s'est si bien transmise à travers les âges, et est encore si vivante dans le pays, que lorsque M. Bellairs voulut faire démolir la vieille maison pour